

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : **15**

Nombre de conseillers en
exercice : **40**

Date de convocation :
3 septembre 2025

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze septembre à vingt heures trente, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 03/09/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Présidence : Philippe DANIEL, Président.

Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Jocelyne CAREL, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Francine GARNIER, Dominique GEORGE, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Jacques LAVOIL, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Catherine PAILLARD, Laurie PERISSE, Evelyne SASSETTI, Rémi VUILLAUME, René WAGNER

Absents représentés : Jean-Claude BAZIN pouvoir donné à Dominique FOINANT, Fabrice BOYER pouvoir donné à Jacques LAVOIL, Philippe COLIN pouvoir donné à Philippe ARNOULD, Linda KWIECIEN pouvoir donné à Rémi VUILLAUME, Jacques LAMBLIN pouvoir donné à Murielle GRIFFOUL, Olivier MARTET pouvoir donné à Philippe DANIEL, Thierry MERCIER pouvoir donné à Maurice HERIAT, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX pouvoir donné à Catherine PAILLARD, Gérard RITZ pouvoir donné à Pierre-Jean COURBEY, Matthieu SIGIEL pouvoir donné à Bruno MINUTIELLO, Christian GEX titulaire de Francine GARNIER, Christophe SONREL titulaire de Evelyne SASSETTI

Absents :

Secrétaire de séance : Madame Catherine PAILLARD

Membres présents.....19
Absents représentés.....12
Absents.....0
Votants.....29

Délibération 2025 049

RESSOURCES HUMAINES: création d'un poste mobilité

Suffrages					
Conseillers présents	exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
19	10	29	0	0	0

Création d'un poste d'animation de la mobilité

Les solutions de mobilité mises en place par le PETR sont en constante augmentation. Cela engendre un surcroît d'activité lié à la mise en place de nouveaux projets dans le domaine de la mobilité.

De ce fait, il convient de stabiliser le poste temporaire qui est en place pour faire face à l'accroissement d'activités de la mobilité en créant un nouveau poste autour de l'animation et la conduite de nouveaux projets de mobilité.

Le Président propose :

A ce titre, ce poste sera occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des techniciens relevant de la catégorie hiérarchique B. Le traitement sera calculé par référence à l'échelon du grade concerné.
En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie B dans les conditions fixées à l'article 332-8-2. L'agent contractuel sera rémunéré par référence à la grille indiciaire afférente à un grade du cadre d'emploi des techniciens.
Le contrat sera conclu pour une durée déterminée de 3 ans.

Le recrutement de l'agent relevant de la catégorie B se fera à temps complet soit 35 h 00, pour occuper un emploi de chargé de projet et animation mobilité dans le cadre de la mise en place de nouveaux projets dans le domaine de la mobilité.

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le Comité de Pôle après en avoir délibéré à l'unanimité :
DECIDE la création d'1 emploi permanent du cadre d'emploi de technicien
DECIDE d'autoriser Monsieur le Président à procéder aux démarches de recrutement
DECIDE de modifier le tableau des effectifs en conséquence
AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document afférent à la mise en œuvre de la présente décision
PRECISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget général 2025 et suivants

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 18 septembre 2025
Philippe DANIEL,
Président.



Philippe DANIEL

Philippe DANIEL
2025.09.17 10:38:14 +0200
Ref:9466363-14248490-1-D
Signature numérique
Président du PETR du Pays du
Lunévillois

Ce tableau reflète les effectifs sous réserve du vote des délibérations présentées le 15 septembre 2025

CADRES D'EMPLOIS GRADES	ET	NOMBRE D'EMPLOIS ET DUREE HEBDOMADAIRE	OBSERVATIONS
Cadre d'emplois filière administrative			
Attaché territorial		1 poste à 35 h	1 agent contractuel (Direction)
		1 poste à 35 h	
		1 poste à 35 h	1 agent contractuel (CEP)
			1 agent contractuel (plateforme de rénovation)
		1 poste à 35h	1 agent contractuel (santé)
		1 poste à 35h	1 agent contractuel (transition écologique)
		1 poste à 35h	1 agent à recruter (plan herbe)
Rédacteur		1 poste à 35h	Disponible : occupé par un adjoint administratif
		1 poste à 35h	1 agent titulaire (comptabilité)
		1 poste à 35h	1 agent contractuel (gestion leader)
Adjoint administratif principal de 1ère classe		1 poste à 35 h	Disponible : agent passé rédacteur
		1 poste à 17h30	1 agent titulaire (RH)
Adjoint administratif principal de 2ème classe		1 poste à 17 h30	Disponible : agent passé adjoint principal 1ère classe
Adjoint administratif territorial		1 poste à 28 h	1 agent titulaire (secrétariat, accueil)
		1 poste à 35h	1 agent titulaire (gestion leader)
Cadre d'emplois filière technique			
Technicien principal de 2ème classe		1 poste à 35 h	1 agent titulaire (Ambassadeur de la Mobilité)
Technicien ou technicien principal		1 poste à 35 h	A recruter
Adjoint technique principal de 2ème classe		1 poste à 35 h	1 agent titulaire (mobilité)